



INSCRIPTIONS MATERNELLES

Année scolaire 2021/2022

Ecole de TERMINIERS

(TERMINIERS - GUILLONVILLE – LUMEAU)

Les dossiers d'inscription scolaire pour les **enfants nés en 2018** et les **nouveaux élèves arrivants**, seront à votre disposition à la Communauté de Communes Cœur de Beauce à Janville à compter du **8 mars 2021 jusqu'au 19 mars 2021** aux heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H45 à 17H30 (16H45 le vendredi).

Ils sont également mis à disposition des écoles, des mairies et téléchargeables sur le site internet : www.coeurdebeauce.fr.

Il conviendra de compléter la fiche d'inscription et de la retourner accompagnée des documents suivants par mail à l'adresse inscriptions@coeurdebeauce.fr:

- Copie intégrale du livret de famille
- Copie pièce d'identité des parents
- Copie des pages du carnet de santé, relatives aux vaccinations,
- Copie d'un justificatif de domicile.
- Pour un enfant déjà scolarisé dans une autre école, en plus des documents précités, fournir le certificat de radiation de l'école précédente.
- Pour les parents divorcés ou séparés : photocopie du jugement fixant la résidence et la garde de l'enfant.

Vous avez également la possibilité de déposer l'ensemble du dossier au service scolaire de la Communauté de Communes Cœur de Cœur - Rue du Docteur Casimir Lebel - 28310 Janville.

Vous serez ensuite contacté par Mme LE BERTE, directrice de l'école, qui vous donnera des informations propres à l'école (horaires, date réunion de pré-rentree, accueil des futurs PS en juin...)

Pour toutes questions ou précisions, vous pouvez contacter le service scolaire de la communauté de communes au 02 37 88 07 91.